

heur de ce pays. Seul, il ne peut l'atteindre ; mais avec la bonne volonté et la vigilance des chefs, des juges et des mutoi, avec le concours puissant des toohitu, il ne doute pas de réussir dans son entreprise, et de faire de cette île un pays aussi remarquable par les bonnes mœurs et l'industrie de ses habitants qu'il l'est déjà par la magnificence de son climat et la richesse de sa végétation.

« Secondez donc le Commissaire de la République ; montrez du zèle, employez votre ascendant moral sur le peuple pour l'éclairer sur ses véritables intérêts ; développez chez lui le goût du travail : c'est le moyen le plus sûr de le moraliser, en lui assurant des richesses qui rendent la vie plus douce et plus agréable.

« Outre l'agriculture, qui mérite les premiers soins, si vous voulez tirer de la fécondité du sol de Taïti toutes les richesses qu'il renferme, vous aurez à stimuler les goûts des travaux de charpentage, de menuiserie, de boulangerie, etc. L'inexpérience des Taïtiens dans ces métiers fait passer dans les mains des étrangers presque tout l'argent du pays.

« La Reine et le Commissaire de la République sont d'accord pour faire initier la jeunesse taïtienne à tous ces travaux utiles, afin de vous affranchir de l'obligation de recourir à des mains étrangères chèrement payées, quand vous voulez édifier de belles cases, construire des embarcations solides, fabriquer des outils d'agriculture, etc., etc.

« Voici ce qui a été adressé à tous les districts. (Il est donné lecture d'une instruction-circulaire pour le recrutement de la compagnie indigène.)

« Par ce que vous venez d'entendre, vous pouvez juger des intentions paternelles du Commissaire de la République. Dans tous les pays du monde, l'apprentissage des métiers est chèrement payé à celui qui enseigne par celui qui apprend ; à Taïti ce sera le contraire ; les appren- tis seront logés, vêtus et payés par les maîtres : éclairez donc les gens de vos districts ; faites-leur comprendre les avantages de la proposition du Commissaire de la République ; faites en sorte que l'officier qui va être chargé d'aller recruter les jeunes ouvriers soit partout bien accueilli et qu'il y ait empressement à s'enrôler. Vous êtes tous des hommes sages ; la plupart d'entre vous ont une grande expérience ; vos conseils et vos exhortations auront donc une salutaire influence sur le peuple.

« Avant de commencer vos travaux judiciaires pour la session de mai, vous êtes invités à faire un rapport sur l'état des districts que vous connaissez ; vos renseignements, en éclairant la Reine et le Commissaire de la République, favoriseront leurs projets d'amélioration et de progrès pour Taïti.